

Edition n° 33
Janvier 2015

AU SOMMAIRE :

Vie associative	
Formation faune sauvage, Rencontres naturalistes	p.2
Expo des Louvards	p.3
Naturalisme	
Colloque mammifère SFEPM	p.4
Auberge chutes du Koudou	p.5
Militantisme / Protection	
Communes sans bois exotique	p.6
Contre manifestation	p.7
Félins, Relâcher faucons crécerelle	p.8
Trafic d'ivoire	p.9
Vie professionnelle	
Salariés, Projets en cours début 2015, Stagiaires	p.10
Agenda	
Agenda janvier à juin 2015	P.11
AG, Livre conseillé, Bulletin adhésion	p.12

EDITO

Je croyais vous souhaiter la bonne année avec plein de petites fleurs, de chants d'oiseaux et un concert de loups.

Je pensais vous inviter à en faire toujours plus pour notre petite planète aux côtés de Mille Traces.

Et voilà ! De la violence, comme un cri qui saigne, de la violence qui fait si mal que même le rire est mort.

De la violence partagée parce que nous sommes tous atteints, là dans nos cœurs de mémoire.

Il n'y a plus les mots.

Je devrais vous faire un dessin.

Un dessin direct, à l'encre rouge où l'on voit les flaques de sang qui se relèvent en une foule volontaire tenant des bouquets de liberté dans les mains.

Plus que jamais nous devons continuer, défendre la nature et la vérité jusqu'au bout de la vie.

Dépêchons nous tant que cela nous est possible.



*François Morel
dans la nuit du 7 au 8 janvier 2015*

Mille Traces - Rousset en Vercors - 26420 Saint Agnan en Vercors
Tel : 04 75 48 13 77
Email : contact@mille-traces.org
Site : www.mille-traces.org



JOURNÉE DE FORMATION SOIN À LA FAUNE SAUVAGE

Depuis des années, les Centres de Soins de la Faune Sauvage ont les plus grandes difficultés à financer leur fonctionnement et reposent énormément sur l'engagement volontaire de bénévoles, tant pour le transport des animaux que pour l'entretien des lieux de soin. La situation ne fait qu'empirer et nous sommes régulièrement sollicités pour « récupérer » des animaux en détresse.

Afin d'effectuer ces actions plus efficacement, et en toute sécurité, nous avons demandé à notre ami Michel Phisel de nous présenter les rudiments incontournables de ces sauvetages.

C'est ainsi que le samedi 25 octobre 2014, une bonne dizaine de bénévoles de Mille Traces a participé à cette journée de formation avec Michel Phisel, responsable du Centre de Soins de la Faune Sauvage Aquila (Hautes Alpes).

Ce centre qui existe depuis les années 2000 est membre de l'Union Française des Centres de Sauvegarde. Il est habilité à recevoir les animaux en détresse, le but étant de remettre les animaux dans la nature sans imprégnation et dans de bonnes conditions.

Le certificat de capacité qui est délivré à des personnes physiques, est une obligation pour avoir un agrément d'ouverture. Michel est en possession de plusieurs certificats (toutes espèces d'oiseaux, chauve-souris, mammifères et tortues terrestres).

Le but de cette journée de formation était essentiellement de constituer un réseau de bénévoles de transporteurs et de points relais pouvant récupérer les animaux blessés, les véhiculer jusqu'à un point relais ou directement au centre de soins.

Pour cela, quelques recommandations sont données par Michel afin de procéder à une capture dans de bonnes conditions à la fois pour l'animal et pour le bénévole.

Mille Traces effectue souvent des relâcher d'oiseaux sortant du centre de soins de Michel et l'émotion de redonner la liberté et la vie est à chaque fois aussi forte.

S.T.



Rencontres naturalistes drômoises Dimanche 16 novembre 2014



Salle des Fêtes de La Chapelle en Vercors : 9h - 18h



Programme : <http://miniurl.be/r-mgc>

L'engagement sur faune-drome.org

biodiv.drome@lpo.fr 04.75.57.52.59*1



PREMIÈRES RENCONTRES NATURALISTES DRÔMOISES

Mille Traces a participé aux 1^{ères} Rencontres Naturalistes Drômoises organisées le dimanche 16 novembre 2014 à la Chapelle en Vercors par le groupe Jeunes de la LPO26.

Cette journée a réuni les naturalistes de la LPO (les groupes locaux du Diois, du Royans, du Nyonsais) ainsi que des partenaires (ONF, Parc du Vercors) et des photographes.

Mille Traces association locale y tenait un stand toujours aussi riche d'éléments décoratifs.

Cette journée a été l'occasion de suivre de nombreuses conférences sur la faune, d'échanger avec des naturalistes, et de rencontrer des habitants du canton.

Bravo au groupe Jeunes de la LPO26 qui a réussi à mettre en place cette opération dans une ambiance conviviale.

S.T.



EXPO DES LOUVARDS - 29 ET 30 NOVEMBRE 2014

La 5^{ème} expo photos des Louvards, association de photographes naturalistes amateurs, a eu lieu les 29 et 30 novembre à Cessieu, dans le Nord-Isère.

11 photographes se sont partagé l'exposition, et plusieurs associations de protection de la nature étaient présentes : Hien Nature, Lo Parvi, l'ASPAS et bien sûr Mille Traces.

Aux côtés de Jean Marie et Véronique qui tenaient le stand Mille Traces (motion Communes sans bois tropicaux, actions Afrique, petite boutique), 2 jeunes Justine Cochard* et Lucas Weill* ont présenté avec brio leur nouveau projet : la sauvegarde du Tigre de Sibérie.

Pour cette première, le jeune binôme a créé en un temps record, un tigre en taille réelle afin de faire une première action « choc » auprès du public.

Présentation du projet aux visiteurs, rencontres et échanges ont permis à nos 2 jeunes de récolter des informations et de se constituer un réseau.

Sur les 2 journées, nous avons accueilli plus de 700 visiteurs : amateurs de photos, ou passionnés de nature, qui sont venus échanger et partager avec les photographes et les associations.

Le samedi soir, une conférence animée par Raphael Quesada de l'association LO PARVI a présenté la biodiversité de l'Isle Crémieu et la richesse de notre patrimoine naturel.

La soirée s'est terminée autour d'une grande table festive de passionnés.

Nous remercions toutes les associations, exposants et bénévoles qui ont participé à ce projet et vivement l'année prochaine !

R.P.

* Vous vous souvenez certainement de Justine, notre dynamique stagiaire « hirondelle » 2014 et de Lucas venu également en stage à Mille Traces et qui, depuis, a intégré le CA de l'association.



UN CRAYON POUR S'EXPRIMER - ROUSSET EN VERCORS.

Nous sommes peu nombreux, nous sommes éloignés mais nous sommes SOLIDAIRES de l'élan citoyen pour la liberté d'expression et l'opposition à la barbarie.

COLLOQUE MAMMIFÈRES SFEPM

Nous avons participé au colloque sur les mammifères de la SFEPM dans le Morvan du 16 au 19 octobre 2014. L'équipe présente se composait de Jacky, François, Jean-Marie, Sylvie et Jacqueline.

Cela se déroulait dans la Maison du Parc du Morvan, sise à St Brisson. Lieu assez magique au bord d'un lac. Nous avons installé différents modules et des présentations de quelques unes des actions de Mille Traces.

Les conférences étaient nombreuses et variées. Hélas le temps imparti à ces discours était trop bref, 20 mn par exposé... temps souvent «prolongé» par la personne qui présentait, ce qui donnait un temps encore plus court aux questions... parfois juste deux questions posées et il fallait passer à l'exposé suivant... dommage et frustrant ! Faut-il alors comprendre qu'un colloque est un apport d'informations sans retour possible ?

La variété des exposés était étonnante et très intéressante mais les «retards» d'horaire ne permettaient pas de «pauses» et donc pas vraiment d'échanges si ce n'est devant le plateau repas pour les visiteurs qui pour les mêmes raisons ne sont pas venus sur les stands.

Nous avons constaté que de nombreux stands présentaient des artistes peintres, sculpteurs et photographes ou des livres.

En conclusion ;

Jean-Marie a fait une présentation du loup un après midi à des élèves de collège : bilan positif, comme toujours.

Donc, peu ou pas de visiteurs pour notre stand, beaucoup de manutention d'essence et de temps pour peu de retour, mais... mais... mais :

- Des échanges fructueux, des casse-croûte conviviaux dans le parc ou en soirée dans le gîte, avec Claude Juillard adhérent de Mille Traces en Bourgogne, Pierre Rigaud de Cap Loup et Philippe Charlier qui travaille en préfecture et se trouve être un hyper-spécialiste des lois et arrêtés concernant l'environnement.

- A la suite d'une conférence sur les mammifères du Maroc, nous avons fait connaissance avec Hamid, scientifique marocain qui travaille en outre sur les panthères de l'Atlas. Nous avons eu des échanges intéressants dans les deux sens car nous avons pu lui fournir des informations qu'il ignorait totalement... et il a été très attiré par le pourquoi de notre association. Un nouveau lien s'est donc créé qui nous amène à préparer une mission « Maroc » pour fournir du matériel de recherche à ce scientifique et à ses étudiants chercheurs.

(Petit clin d'œil d'humour : nous logions dans un gîte à... St Agnan... si si, photographies en preuve...)

J.H.



0000

L'avis du Petit Futé sur AUBERGE DES CHUTES DE KOUDOU



Lors de notre passage au printemps 2014, les travaux de l'auberge qui va remplacer l'ancien campement étaient déjà bien avancés et devraient être finis au moment de l'impression de ce guide. Et c'est une petite révolution pour le W que la construction de ce site. Longtemps dans l'ombre de son illustre voisin de la Pendjari, l'Auberge devrait inciter les voyageurs à reprendre le chemin du nord-est. Entièrement construit avec du bois et de la paille, l'établissement s'intègre parfaitement dans le paysage. Il est alimenté grâce à des panneaux solaires et un château d'eau a été installé. On a le choix entre 8 chambres dispersées dans la nature (5 de plain-pied et 3 sur pilotis, un peu plus chères) et on se restaure sous une paillote qui surplombe la rivière Mekrou. Que ce soit pour se rendre aux chutes ou pour visiter le parc, voilà un pied-à-terre formidable ! L'Auberge propose aussi différentes formules pour visiter le parc (modulables selon vos envies) depuis Cotonou, Niamey et Ouagadougou, mais également, des locations de 4x4 avec chauffeur et un service de guides pour le parc. Installée sur le site de Koudou, l'association Mille Traces, forte de 20 ans d'expérience de guidage naturaliste et d'appui à la gestion des aires protégées en Afrique, pourra aussi, si vous le souhaitez, vous accompagner dans votre aventure et vous faire découvrir ces milieux naturels magnifiques, à l'aide de ses guides passionnés et spécialisés. Des actions concrètes de protection et de conservation de la nature sont proposées et mises en place par l'association et les voyageurs. Bref, tout cela fait de l'Auberge une excellente adresse en devenir.



L'AUBERGE DES CHUTES DE KOUDOU AU BENIN (PARC DU W) QUI EST A L'ORIGINE DE CE BEAU PROJET ?

" Julien Chevillot a découvert le Parc National W en 2009 lors d'un stage d'étude (BTS Gestion et Protection de la Nature) pour étudier l'impact du braconnage sur l'environnement. Depuis il est tombé amoureux du Parc Régional W, et donne toute son énergie et son temps pour protéger et conserver ce dernier aussi vaste refuge pour la faune sauvage d'Afrique de l'Ouest (conception d'un projet de lutte anti-braconnage, d'un projet de conservation des grands carnivores et construction de cette auberge, en vue d'en faire un réel pôle pour la conservation du W). "





CAMPAGNE "COMMUNES SANS BOIS EXOTIQUE"

Après la grosse mobilisation en faveur des forêts tropicales dans les années 2000, suite à la création de nos gares TGV aux planchers et plafonds en bois exotique en plein territoire forestier, le combat s'est endormi... Il est temps et plus qu'urgent pour la planète, de reprendre le flambeau et de relayer auprès de nos élus la campagne « Communes sans bois exotique » mise en place par l'association « Peuple des forêts primaires ».

Le principe est simple : inciter votre commune à s'engager à ne plus utiliser de bois exotiques issus de forêts primaires dans ses constructions et inciter ses habitants à s'inspirer de cet engagement pour leur habitat. Vous verrez que globalement la démarche est très bien perçue et permet aux communes de valoriser leur démarche écocitoyenne sans grand engagement révolutionnaire. En effet ne plus utiliser de bois exotique signifie valoriser les essences locales ou françaises et par conséquent favoriser l'emploi !

Nous sommes également ravis de cette idée. Mais notre préoccupation initiale étant de limiter notre impact sur les forêts tropicales, il s'agit de savoir comment ces engagements communaux peuvent faire tâche d'huile et inciter notre gouvernement à respecter ses engagements : 0% de bois exotique illégal entrant sur le territoire français en 2000.... Nous sommes en 2014 et plus de 90% du bois exotique rentrant en France est issu de pillage ou d'exploitation non conforme à la législation internationale.

Plus de 100 communes ont déjà pris cet engagement. Lorsque nous atteindrons un nombre d'équivalent habitant suffisant, nous soumettrons cette liste au ministère de l'environnement pour l'inciter à se pencher sur la question.

Vous trouverez dans ce journal le modèle de délibération municipale et vous pouvez télécharger sur notre site onglet téléchargement ou nous demander par courrier le dossier argumentaire complet.

Nous comptons sur vous pour relayer cette campagne autour de vous et nous tenir informés de votre action.

V.T.

MOTION COMMUNES SANS BOIS TROPICAUX DE FORÊT PRIMAIRE

1. La commune renonce à utiliser du bois tropical provenant de forêt primaire pour les constructions et les aménagements extérieurs et intérieurs des bâtiments publics et pour leur mobilier, pour les mobiliers des parcs et jardins publics, places, avenues, rues...

Ceci est d'autant plus urgent que la loi du 17 juin 1998 n° 98-472 autorisant l'approbation de l'« Accord international de 1994 sur les bois tropicaux » dont l'objectif est de « renforcer la capacité des membres d'exécuter une stratégie visant à ce que, d'ici à l'an 2000, les exportations de bois et de produits dérivés des bois tropicaux proviennent de sources gérées de façon durable » (article 1^{er}-d) n'a encore jamais été appliquée.

La loi n° 2010-206 du 2 mars 2010 autorisant l'approbation de l'« Accord international de 2006 sur les bois tropicaux » qui contient des dispositions relatives au développement durable, à la préservation de la biodiversité et à l'interdiction de l'abattage illégal du bois, n'est pas non plus appliquée.

Aucune des certifications – ni FSC, ni PEFC, ni toute autre certification – appliquée sur les bois tropicaux n'est indépendante ni de l'industrie forestière, ni du commerce du bois. Aucune n'est fiable.

2. La commune renonce à utiliser les essences menacées ou en voie de disparition (inscrites en annexes I, II et III de la CITES et sur la liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature - UICN) et celles qui sont indispensables aux populations autochtones (essences présentant des intérêts alimentaires, pharmaceutiques, sociaux ou culturels).

3. La commune utilisera des bois locaux, des bois français pour soutenir notre filière bois (en récession), ou des pays limitrophes, en évitant les bois du Nord, provenant de forêts primaires tempérées ou boréales, en voie de disparition. Les bois locaux permettent toutes les alternatives aux bois tropicaux.

Utiliser du bois local évite les transports longue distance coûteux en énergie fossile et générateurs de CO².

Utiliser du bois local permet l'emploi au pays, le maintien ou la création d'entreprises et le développement de l'économie locale.

4. La commune sera très attentive aux cahiers des charges lors des passations de marchés de bois et produits dérivés. Elle exigera des informations précises telles que noms scientifiques de genre et d'espèce et nom commercial, origine, critères sociaux et écologiques. On vérifiera aussi que les marchés passés par les Syndicats d'Economie Mixte répondent aux mêmes critères.

5. La commune s'engage à faire prendre conscience et à informer les citoyens de la nécessité absolue de protéger les dernières forêts primaires tropicales et de faire reconnaître les droits des peuples autochtones sur leur forêt, leur habitat et leur source de vie.

6. A titre de recommandation, une notice informative sera jointe à tous les permis de construire pour inviter propriétaires, architectes, entrepreneurs, maîtres d'œuvre à respecter ces décisions. (voir modèle sur notre site)



CONTRE MANIFESTATION

En fin du mois d'octobre, les opposants aux loups ont organisé une manifestation, sous la forme de deux transhumances en destination de la capitale pour réclamer l'éradication de l'espèce.

En urgence, nous avons voulu « accompagner » cette démonstration en plaçant des banderoles sur l'itinéraire d'un de ces sinistres convois.

Nous avons pu couvrir la ville de Moulins la veille de leur passage et avec l'aide de l'association "Dignité Animale", notre vision de la problématique loup/élevage a pu être affichée et de nombreux autocollants ont été collés.

Cette action ne doit pas cacher une réalité plus sombre : Il a été très difficile de s'organiser rapidement en réaction à cette manifestation, notamment au sein de Cap Loup.

Les actions de terrain, nécessaires pour préserver le loup en France, manquent cruellement de volontaires.

La contre manifestation à Paris, organisée sur Internet, n'a été que très peu suivie, la bonne nouvelle étant qu'en face, ils n'étaient pas nombreux non plus.

M.B.



FELINS

Mille Traces vient de tomber à nouveau dans de grands projets de PN... pourquoi ? Parce que nous ne pouvons pas laisser faire !

Après notre rencontre avec Julien Chevillot (et donc des missions d'aide au Bénin) nous lançons des campagnes d'étude et de suivis des lions, guépards et autres prédateurs du Parc du W, et puis Julien nous fait rencontrer Tony et nous voilà « réveillés » sur le projet Tigre. Et là : nous réactivons notre projet endormi depuis quelques années, nous ciblons le Tigre et la Panthère de l'Amour en Russie. Une mission s'organise pour amener du matériel aux brigades anti-braconnage de Vladivostok ceci en Transsibérien à l'automne 2016. Et troisième « chute » dans la marmite prédateurs : lors de la participation d'une équipe Mille Traces au colloque SFEPM (mammalogie) dans l'Yonne, nous rencontrons un scientifique Marocain autour d'un verre de vin et nous échangeons... Et toujours le même constat : manque de moyens souvent plus techniques que financiers, car de part le monde beaucoup de protecteurs de la nature sont bénévoles mais sans moyens techniques. Nous perdons en efficacité. Donc le rendez-vous est pris : une mission est construite pour acheminer un 4X4 (d'occasion) plus du matériel, durant les vacances de Pâques 2015 à destination de l'équipe qui organise le suivi et la protection du petit effectif de panthère de l'Atlas.

Il n'en faut pas plus pour créer un groupe « félins et prédateurs »... Bien sûr il est peu être trop tard pour certaines espèces !!! Mais moi, Jean-Marie, je ne laisse rien tomber. Et vous ? J.M.O.

RELÂCHER DE DEUX FAUCONS CRÉCERELLE

Michel Phisel nous a confié le soin de relâcher deux faucons crécerelle. C'est ainsi que le 1er octobre 2014, François revenait de Gap avec les oiseaux et nous le retrouvons à proximité du Marais des Bouligons (Haut Diois) avec un groupe d'écovolontaires de l'association « A Pas de Loups des volontaires pour la nature » venus passer une semaine à entretenir le marais.

C'est dans le lit de la rivière Drôme que nous nous sommes installés pour libérer nos oiseaux après force explications sur l'espèce. Un moment émouvant pour tous.

V.T.



COMMERCE DE L'IVOIRE D'ÉLEPHANT EN FRANCE, LETTRE A L'ATTENTION DE MME LA MINISTRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE :

Le 20 janvier 2015.

Objet : commerce de l'ivoire d'éléphant en France

Madame la Ministre,

Le commerce de l'ivoire d'éléphant se développe au sein de l'Union européenne et en particulier en France. Durant le dernier trimestre 2014, au moins 118 défenses entières ont été mises aux enchères sur le territoire français (1). Selon la base de données CITES sur le commerce, la France a en 2013 délivré des permis d'exportation pour 116 défenses d'éléphants d'Afrique, une quantité record, jamais atteinte depuis 1990 et l'entrée en vigueur de l'inscription des éléphants d'Afrique en Annexe I de la CITES. Le principal pays importateur de ces défenses est la Chine où une étude récente confirme l'explosion du marché et où les magasins de détail illégaux sont beaucoup plus nombreux que les magasins autorisés (2).

En laissant le commerce d'ivoire brut se développer sur son territoire et en alimentant le commerce international, la France est complice de la disparition des éléphants. Les failles dans l'encadrement et le contrôle du commerce permettent d'introduire dans les circuits « légaux » de l'ivoire d'éléphants braconnés.

Certains pays ont déjà réagi. La Grande-Bretagne et la Suède ne délivrent plus de documents permettant la commercialisation et l'exportation d'ivoire brut. L'Allemagne en a interdit l'exportation. Les Etats-Unis ont pris des mesures pour restreindre le marché interne de l'ivoire, y compris d'ivoire travaillé ; le principe général dans ce pays est celui d'une interdiction de l'exportation de l'ivoire brut.

Les 37 organisations signataires vous prient instamment de prendre des mesures immédiates afin d'interdire en France toute commercialisation et exportation d'ivoire brut ou débité.

De plus, dans le cadre du Comité européen sur le commerce des espèces de faune et de flore sauvages, la France est invitée à formuler des propositions avant le 31 janvier 2015 sur le commerce européen et les re-exportations d'ivoire. **Ainsi nous souhaitons Mme la Ministre que vous ou vos services saisissez cette occasion pour appeler tous les pays européens à appliquer de telles mesures indispensables à la sauvegarde des éléphants.**

En vous remerciant de votre attention, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'expression de nos salutations respectueuses.

Charlotte Nithart, Robin des Bois et au nom des organisations suivantes:

- (1) Surveillance réalisée du 1^{er} octobre au 31 décembre 2014 dans 9 villes françaises – Robin des Bois janv.2015.
 (2) http://savetheelephants.org/wp-content/uploads/2014/12/2014_ChinaConservationChallenge.pdf
 (3) Selon la définition de l'ivoire brut et débité de la Circulaire DNP/CFF n° 98-84 du 30 juin 1998.





POINT SUR LES SALARIES

Au 1er janvier 2015, l'équipe salariés est constituée de:

- Christine qui assure la charge d'aide comptable,
- Jean-Marie pour 15 heures par semaine en tant qu'intervenant spécialisé.

Ces deux postes sont des CDI.

Au vu des projets en attente, nous espérons pouvoir créer au moins un autre mi-temps d'ici le mois de mars.

V.T.

PROJETS EN COURS DÉBUT 2015

- Réalisation de mobiles et silhouettes d'animaux pour le Parc Naturel Régional des Alpilles.
- Interventions avec le centre de vacances Club Vercors à Villard de Lans
- Sorties avec le Magasin Nature et Découvertes de Valence
- Interventions avec le centre de vacances des PEP de l'Oise à Saint Martin en Vercors
- Campagne pédagogique du CG26 « ENS et Biodiversité » pour 6 classes de collège en sous-traitance du réseau Drômois d'éducation à l'environnement.
- Interventions ponctuelles avec différents établissements scolaires de proximité
- Stage loup
- Stage guide naturaliste
- Campagne pédagogique du CG26 « Energie » pour 3 classes de collège en sous-traitance du réseau Drômois d'éducation à l'environnement.
- Interventions ponctuelles pour des classes découvertes en visite sur le Vercors
- Exposition « Plantes sauvages, tellement utiles ! » pour la Maison de la Nature les Mayons (83), en juillet et août.
- Etude : suivi de l'évolution du cortège végétal de la zone humide et des pelouses sèches, des populations de libellules et d'oiseaux nicheurs, du Marais des Bouligons. Nous assurons le volet libellules.

V.T.

STAGIAIRES

Nous accueillons Océane en stage BTS GPN en alternance (sujet le lynx), Lucas pour un mois en Licence (sujet le tigre) et proposons deux autres sujets :

- Juin : Deuxième année de recensement hirondelles du canton, saisie des données, analyse.
- Juillet : Suivi de la nidification des Rousserolles Verderolle sur la Vernaison, saisie des données, analyse.

Les stagiaires doivent être autonomes en ce qui concerne leur hébergement et leurs déplacements.
Défraiements des déplacements occasionnés par l'étude.



AGENDA JANVIER À JUIN 2015

Cette programmation est susceptible d'évoluer au cours de l'année. Vérifiez les informations à jour sur notre site internet ou par téléphone.

10 janvier : Atelier Aidons les oiseaux en hiver. Viens fabriquer une mangeoire et apprends à aider les oiseaux en hiver.
10h-12h, 10 € matériel compris. Inscription obligatoire. Présence d'un adulte pour les enfants de moins de 7ans.

6/7/8 février : Le loup, un animal, une passion.

Trois journées dans le Vercors, pour apprendre à reconnaître les indices de présence de l'animal, mieux découvrir son éthologie, connaître les principes de base d'un suivi en milieu naturel pour apporter ses observations.
Coût pédagogique : 60€/j/personne. Hébergement pension complète sur demande 50€/jour.
Clôture des inscriptions au 6 janvier 2015

Du 2 au 8 mars : La semaine des hirondelles.

4 mars : Viens fabriquer un nid à hirondelles en argile pour les accueillir ce printemps.
14h-16h, 10 € matériel compris. Inscription obligatoire. Présence d'un adulte pour les enfants de moins de 7ans.
Le week-end 7/8 mars chantier éco-volontaire de fabrication d'une tour à hirondelles. Dans la semaine conférence et exposition. Programme à venir.

1er au 4 avril : La semaine des chouettes.

1er avril atelier : Viens fabriquer ton masque de chouette !
de 14h00 à 16h00, 10 € matériel compris. Inscription obligatoire. Présence d'un adulte pour les enfants de moins de 7ans. Interventions gratuites jeudi et vendredi dans les écoles du canton.
Animation festive le 4 avril : 11ème nuit de la chouette, animations, expos conférences, sortie nocturne. Entrée libre.

15 avril : Atelier Aidons les pollinisateurs. Viens fabriquer un gîte à insectes pour favoriser la biodiversité dans ton jardin.
De 14h00 à 16h00, 10 € matériel compris. Inscription obligatoire. Présence d'un adulte pour les enfants de moins de 7ans.

2 mai : La nature au clair de lune. Le temps d'une promenade crépusculaire ouvrez vos sens au monde de la nuit en compagnie d'un guide naturaliste et partageons nos émotions au retour autour d'un vin chaud. De 20h à 21h30, 8€ adultes, 4€ enfants à partir de 7ans. Inscription obligatoire. Présence d'un adulte pour les enfants.

10 mai : Reconnaître les chants des oiseaux. En famille venez vous entraîner à la reconnaissance des chants et cris des passereaux de nos villages. 8h30 à 11h, 8€ adultes, 4€ enfants à partir de 7ans. Inscription obligatoire. Présence d'un adulte pour les enfants.

Du 20 au 24 mai : La Fête de la Nature.

Exposition, sorties, lectures, actions locales... Le programme sera disponible à partir du mois de mars.

Du 23 au 25 mai : Journées naturalistes.

La flore de moyenne montagne, les rapaces, les prédateurs et leurs proies. Chaque journée est consacrée à un thème à l'occasion d'une sortie de terrain et de présentation en salle si nécessaire.
Coût pédagogique : 60€/j/personne. Hébergement pension complète sur demande 50€/jour. Inscriptions possibles à la journée. Clôture des inscriptions au 2 mai 2015.

6 juin : La botanique pour les nuls. Le temps d'une promenade, sentons, goûtons, touchons et découvrons quelques grandes familles botaniques de base et des trucs et astuces pour s'initier à l'univers végétal.
14h00 à 16h30 ; 8€ adultes, 4€ enfants à partir de 7ans. Inscription obligatoire. Présence d'un adulte pour les enfants.

17 juin : Jouons avec les couleurs végétales !

Palette en main, allons cueillir les couleurs du printemps ! De retour à l'atelier, créons des encres et teintons des objets divers (foulard, sac, écheveau de laine...) chacun repartira avec sa création.
14h-16h30, 10 € matériel compris. Inscription obligatoire. Présence d'un adulte pour les enfants.

18 au 21 juin : Ma passion : devenir guide naturaliste.

Stage : l'équipe Mille Traces vous fait partager 20 ans d'expérience d'encadrement d'activités. Les échanges, les expériences de chacun et les anecdotes vous apporteront un fabuleux enrichissement à mettre au service de notre planète. Coût pédagogique : 60€/j/personne. Hébergement pension complète sur demande 50€/jour.
Clôture des inscriptions au 15 mai 2015.

Notre site est régulièrement mis à jour et des activités complémentaires peuvent y apparaître, allez vite y faire un tour ! <http://www.mille-traces.org>
Pour l'été, le programme sera disponible au mois d'avril 2015.



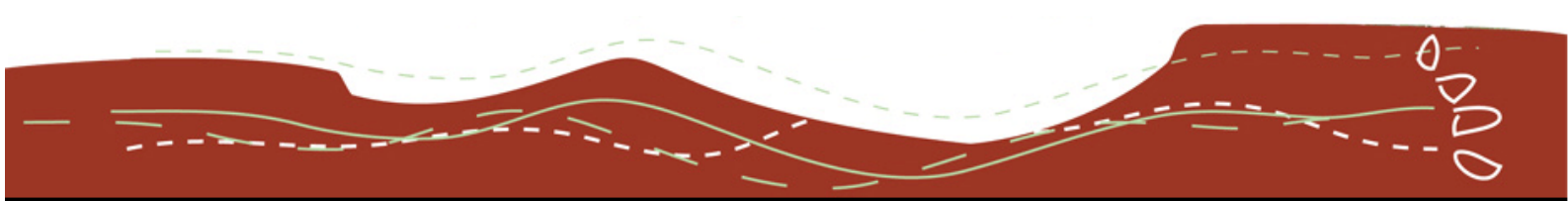
Gypaete Barbu



Gîtes à insectes



Millepertuis





PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La prochaine assemblée générale se tiendra le Jour du printemps ! **Le 21 mars 2015.**

Nous n'avons pas encore défini le lieu d'accueil puisque notre salle des fêtes communale sera en travaux à cette date.

Nous pouvons proposer de louer un gîte de groupe avec une nuitée pour permettre au plus grand nombre de venir passer le week-end dans le Vercors.

Cela aurait un coût certain et nécessiterait une participation financière pour chacun de l'ordre de 20 euros.

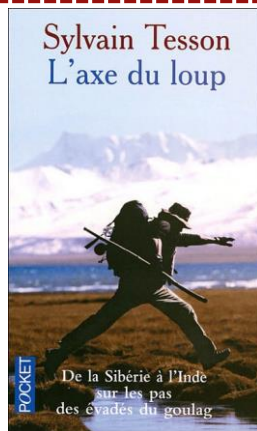
Vous recevrez prochainement un sondage par internet afin de finaliser cette idée. Une autre solution est possible: qu'un adhérent propose un lieu et se charge de l'organisation... nous attendons vos propositions !

LECTURE CONSEILLÉE

"L'axe du loup" de Sylvain Tesson ,
écrivain-voyageur : de la Sibérie à
l'Inde sur les pas des évadés du goulag.

La critique nous dit qu'il a connu le
froid, la faim, la solitude extrême.
La splendeur de la haute Asie l'a
récompensé comme les mots d'une
ancienne déportée : "on a le droit de
se souvenir".

Mon commentaire personnel :
excellent, du grand art, un témoignage bouleversant.



M.S.

NOUS REMERCIONS CHALEUREUSEMENT TOUTES LES PERSONNES QUI ONT CONTRIBUÉ A LA REALISATION DE CE JOURNAL ASSOCIATIF

La mise en page : Emmanuelle Touret

Les auteurs : Mickaël Brangeon, Justine
Cochard, Jacqueline Hache, François Morel,
Jean-Marie Ouary, Jorg Schleicher, Monique
Sylvestre, Renald Thiery, Véronique Thiery et
Sylvie Thirion



bulletin d'adhésion
à compléter et
à retourner avec votre règlement

☐ Adhésion famille 26 €
☐ Adhésion simple 15 €
☐ Adhésion collectivité 36 €
☐ Don:

Trouvez, ci-joint, mon règlement de euros (chèque libellé à l'ordre de Mille-Traces)
Date et signature:

Signature des parents pour les enfants mineurs:

**Avant qu'il ne soit trop tard,
engageons-nous
pour la sauvegarde de notre planète**

L'adhésion à l'Association Mille-Traces
fait bénéficier d'une assurance
qui garantit les risques matériels, corporels,
et responsabilité civile au cours de mes activités avec l'association


papier 100 % recyclé
100 % bi-ancré sans Chlore